



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC

Date de publication: SHAB 20.04.2023

Numéro de publication: BH00-0000010716

Entité de publication

Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel, Place des Halles 8, 2000 Neuchâtel

Sommation d'une entreprise individuelle, N.S Concept (Nijaz Sahmanovic)

Organisation concernée:

N.S Concept (Nijaz Sahmanovic)

CHE-352.340.120

boucle de Cydalise 12

2300 La Chaux-de-Fonds

Remarques juridiques:

L'entreprise individuelle mentionnée n'a actuellement pas de domicile au siège enregistré. L'entreprise individuelle est donc sommée, en vertu de l'art. 934a, al. 1, CO, de régulariser sa situation légale et de requérir l'inscription, dans le délai indiqué, auprès de l'office du registre du commerce compétent. Dans le cas contraire, la radiation de l'entreprise individuelle est ordonnée par l'office du registre du commerce. Conformément à l'art. 940 CO, l'office du registre du commerce peut également prononcer une amende d'ordre de 5000 francs au plus.

Délai : 30 jours

Fin du délai: 22.05.2023

Point de contact:

Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel,

Place des Halles 8,

2000 Neuchâtel

Remarques:

La carence est due au fait que l'entreprise n'a plus d'adresse valable à son siège et son titulaire n'a plus de domicile connu.

L'émolument dû pour la présente sommation est fixé à CHF 150.

Les débours son fixés à CHF 15.